

**COMMUNE DE SORGUES**  
**AMPLIATION****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-sept avril** à dix-huit heures, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 21 avril 2023, se sont réunis à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire.

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Bernard RIGEADE, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Jacqueline DEVOS, Jean-François LAPORTE, Serge SOLER, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Clément CAMBIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Alexandra PIEDRA, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, David BELLUCCI, Sandrine LAGNEAU

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents : Christelle PEPIN, Thierry ROUX, Jaouad MARBOH

Représentés par pouvoir : Dominique DESFOUR, Christian RIOU, Alain MILON, Sylvie CORDIER, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET

A été nommé secrétaire de séance : M. RAIMONT-PLA



**DEL\_2023\_67**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION A MADAME ET MONSIEUR LAVAUUR KEVIN DANS LE CADRE DE LA DYNAMISATION DES OPERATIONS DE RAVALEMENT DE FACADES DU CENTRE ANCIEN**

Par délibérations successives, le Conseil Municipal a actualisé et reconduit le programme d'aides de la commune dans le cadre des opérations de ravalement de façade, ainsi que le périmètre de ce programme d'aides notamment autour de l'axe de l'Avenue Saint Marc.

La déclaration préalable enregistrée sous le n° DP 8412922A0238 délivrée favorablement le 26 Octobre 2022 portant sur le ravalement de façade de l'immeuble situé 146 Rue des Remparts, cadastré section DW n° 143, a été présentée par Madame et Monsieur Kévin LAVAUUR ainsi qu'un dossier en vue de l'attribution d'une aide de la Commune le 8/11/2022, complété le 28/11/22 ayant permis le calcul de la subvention sur la base de 60 % du coût des travaux pris en compte soit 2 400 euros.

Un avis favorable a été donné par l'Architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C. A. U. E.) en date du 7 Avril 2023.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'attribuer à Madame et Monsieur Kévin LAVAUUR une subvention d'un montant de 2 400 euros pour les travaux de ravalement de façade de l'immeuble situé 146 Rue des Remparts/Impasse Sévigné, cadastré DW 143 ;
- De prélever la somme sur le budget de la Commune.

**Vu** le Budget de la Commune,

**Vu** la délibération DEL\_2021\_26 du 18 février 2021 par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de Sorgues a décidé d'actualiser et de reconduire le programme d'aides dans le cadre de l'opération ravalement des façades et adopté le règlement de soutien financier,

**Vu** la délibération en date du 18 Novembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a actualisé le périmètre du programme d'aides de la commune dans le cadre des opérations de ravalement de façade,

**Vu** la délibération en date du 4 Mai 2022 par laquelle le Conseil Municipal a actualisé le périmètre du programme d'aides de la commune autour de l'axe de l'Avenue Saint Marc,

**Vu** la déclaration préalable enregistrée sous le n° DP 8412922 A0238 délivrée favorablement le 26 octobre 2022 portant sur le ravalement de façade de l'immeuble situé 146 Rue des Remparts et Impasse Sévigné, cadastré section DW n° 143, Monsieur et Madame Kévin LAVAUUR ont présenté le 08/11/2022 un dossier en vue de l'attribution d'une aide de la Commune, complété le 28-11-2022, ayant permis le calcul de la subvention sur la base de 60 % du coût des travaux pris en considération soit 2 400 euros,

**Considérant** l'avis favorable de l'Architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C. A. U. E.) en date du 7 avril 2023,

**Considérant** la facture présentée acquittée,

**Considérant** l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire du 11 avril 2023

**Sur** le rapport présenté par Jean-François LAPORTE;

**APRES** en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ATTRIBUE** à Madame et Monsieur Kévin LAVAUUR une subvention d'un montant de 2 400 euros pour les travaux de ravalement de façade de l'immeuble situé 146 Rue des Remparts et Impasse Sévigné, cadastré section DW 143 ;

**DIT** que la somme sera prélevée sur le budget de la Commune.

**Adopté à l'unanimité**

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.**

Au registre, suivent les signatures de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire, et de Monsieur Maxence RAIMONT-PLA, secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nimes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.*